

Centres de l' OCDE**Allemagne**

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/NEWS(2004)8

Paris, le 29 mars 2004

Les Ministres de l'environnement se réunissent à l'OCDE du 19 au 21 avril 2004

Les Ministres de l'environnement se réuniront au siège de l'OCDE, à Paris, du 19 au 21 avril afin de confronter leurs bilans quant à la réalisation des objectifs définis dans la Stratégie de l'environnement de l'OCDE qu'ils ont adoptée il y a trois ans.

Parmi les participants figureront les Ministres des pays de l'OCDE et de plusieurs pays non membres de l'OCDE – des invitations ont été adressées à l'Afrique du Sud, à l'Argentine, au Brésil, au Chili, à la Chine, à l'Inde, à Israël, au Kazakhstan, à la Russie et à la Slovénie – ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales, des milieux d'affaires, des syndicats et des groupes de défense de l'environnement.

Le lundi 19 avril, une consultation ministérielle sera organisée avec les représentants des acteurs concernés afin d'examiner les problèmes d'environnement en rapport avec le changement climatique, la mondialisation, l'utilisation efficace des ressources et l'innovation technologique. Cette session sera **ouverte aux médias**.

Pendant les deux jours suivants, la réunion ministérielle ne sera pas ouverte aux médias, mais un **point de presse sera organisé le mardi 20 avril à 15h00** avec les Ministres et les représentants des acteurs concernés, et une **conférence de presse de clôture sera donnée le mercredi 21 avril à 15h00** par M. Martin Cullen, Ministre de l'environnement, du patrimoine et des collectivités locales de l'Irlande et Président de la réunion, et par Mme Lena Sommestad, Ministre de l'environnement de la Suède et Vice-Présidente de la réunion.

Les participants étudieront les moyens d'aborder les problèmes d'environnement de manière équitable, efficace et efficace par rapport aux coûts, notamment en intégrant les préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles et économiques. Si, dans certains domaines, les performances se sont améliorées ces dernières années, dans d'autres les actions tardent encore.

Les pays de l'OCDE ont réduit leurs émissions de certains polluants atmosphériques, utilisent l'énergie de manière plus efficace, gèrent mieux leurs ressources en eau et ont étendu la superficie de leurs parcs naturels. Les gouvernements prennent davantage soin des conséquences environnementales et sanitaires des organismes génétiquement modifiés ainsi que des risques associés aux produits chimiques dangereux. Plusieurs accords internationaux dans le domaine de l'environnement, dont un portant sur la gestion durable des stocks de poissons et un autre sur l'élimination progressive des polluants organiques persistants, sont récemment entrés en vigueur ou le seront prochainement.

JT00161059

OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89
www.oecd.org/media · **Adresse électronique** : news.contact@oecd.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00
www.oecd.org

Cependant, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter au niveau mondial. Un pays de l'OCDE sur trois seulement a réduit ou stabilisé ses émissions de ces gaz depuis 1990, malgré le recours accru aux taxes sur la consommation d'énergie ou sur la teneur en carbone, aux permis négociables et à d'autres mesures. Le développement des transports routiers et aériens s'accompagne d'un accroissement des encombrements et des émissions de gaz à effet de serre. Parallèlement, les dispositifs de subvention préjudiciables à l'environnement évoluent lentement : les aides agricoles dans les pays de l'OCDE, estimées à quelque 318 milliards USD par an, sont la plupart du temps octroyées au travers de mécanismes qui ont des retombées indésirables sur l'environnement.

Des informations complémentaires seront publiées sur le site web de l'OCDE à l'adresse www.oecd.org/envmin2004-fr. Des entretiens avec des Ministres pourront être organisés sur demande au cours de la réunion. Les demandes d'accréditation en vue de la consultation avec les acteurs concernés et les points de presse doivent être adressées à la Division des relations avec les médias de l'OCDE (news.contact@oecd.org ou tél. 33 1 45 24 80 97). Pour des informations complémentaires, les journalistes sont invités à contacter Helen Fisher, Division des relations avec les médias de l'OCDE (helen.fisher@oecd.org ou tél. 33 1 45 24 80 97).